



Dr. Olivier Buirette

Le monde va célébrer cet automne les 30 ans de la fameuse année 1989, qui mar-

qua le début du processus de décomposition de l'URSS, de la fin de la guerre froide et du camp communiste en occident ; une année charnière dont le symbole restera la chute du mur de Berlin, le 9 novembre.

En quelques mois, du nord au sud, de la Pologne à la Roumanie, les vieux despotes communistes devaient céder leur place à des gouvernements démocratiques issus des urnes. Pour l'Ukraine, les choses furent différentes puisqu'elle faisait partie de l'Empire russe depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et n'avait connu qu'une courte période d'indépendance entre 1917 et 1920. Ce pays quittera finalement et définitivement l'URSS en 1991.

En 1991, l'Ukraine cosigne avec d'autres ex-Républiques la fin de l'existence de l'URSS avec les accords de Minsk, signés le 8 décembre 1991. Le 5 décembre 1994, le mémorandum de Budapest acte l'abandon par la jeune République de son arsenal nucléaire en faveur de

## Octobre 2019 : Où en sommes-nous avec la crise ukrainienne ?

garanties d'aides de la part des États-Unis et de la Grande-Bretagne ainsi que la garantie de son intégrité territoriale alors que la nouvelle Russie est en train de se construire sous Boris Eltsine.

Durant toute cette période, cette ancienne République de l'URSS conserve au pouvoir des dirigeants dits « prorusses ». Tout va basculer en 2013, date à laquelle le dernier dirigeant prorusse du pays, Viktor Ianoukovitch, refusa de signer des accords de rapprochements avec l'Union européenne (UE), provoquant, du 21 novembre 2013 au 22 février 2014, une nouvelle révolution dans le pays. Ce que l'on appelle l'« Euromaidan » fait basculer l'Ukraine de l'état d'ex-satellite prorusse à celui d'un État pro-occidental menant une politique de rapprochement avec l'UE et dont la volonté est d'intégrer l'OTAN — et c'est sans doute ce qui alluma la crise avec la Russie. Entre temps, depuis le début

des années 2000, la Russie est dirigée par Vladimir Poutine qui, depuis 2008, mène une politique de restauration de la puissance militaire et du prestige international de son pays. Ainsi, le 11 mars 2014, la Crimée — cette presqu'île de la mer Noire majoritairement russe, mais en territoire ukrainien — proclame son indépendance. Moscou en profite immédiatement pour la rattacher à la Russie de manière unilatérale. En 2014, éclate alors dans l'Est de l'Ukraine une véritable guerre civile : la guerre du Donbass qui oppose les régions russo-phones de l'Est de l'Ukraine à l'Ouest du pays aux racines polonaises et pro-occidentales. Ce conflit qui se poursuit en 2019 a fait à ce jour plus de 13 000 morts et constitue un facteur déstabilisateur dans la région. Moscou soutient ces régions prorusses, appuyant ainsi sur le problème de l'intégrité de l'État ukrainien lui-même constitué d'entités pro-occidentales et prorusses.

La situation semble donc totalement figée, les Occidentaux réclamant au préalable la restitution de la Crimée à l'Ukraine avant toutes tentatives de négociations pour sortir du conflit, peut-être autour de ce qui avait été esquissé lors de pourparlers en Biélorussie en février 2015 (sommet quadripartite de Minsk, qui fut un échec) autour du président français de l'époque, François Hollande, et de la Chancelière Angela Merkel sur une Ukraine fédérale ou confédérale ; ceci permettant peut-être de trouver une porte de sortie pour le conflit du Donbass.

En 2019, les choses ont cependant évolué à Kiev puisque le président pro-oc-

cidental Viktor Porochenko a perdu les élections au profit de la victoire surprise d'un ancien acteur comique : Volodymyr Zelinski. Par ailleurs, à l'approche des élections présidentielles de 2020 en Russie, Vladimir Poutine cherche manifestement à assouplir son image sur ce conflit, d'autant plus que cette image s'est encore ternie à la suite des conclusions concernant la « bavure aérienne » de juillet 2014. En effet, il est à présent presque établi que ce sont des séparatistes russes qui ont abattu le vol MH17 de la Malaysia Airlines en route pour Kuala Lumpur, tuant ainsi 298 personnes dont une majorité de touristes néerlandais.

Après le succès du G7 de l'été 2019, le président Macron tente de reprendre l'initiative sur ce dossier, car un certain nombre de facteurs convergents le permet, dont le récent échange en septembre dernier de prisonniers entre les deux pays. À l'automne, une rencontre internationale sur le sujet devrait donc avoir lieu avec le nouveau président ukrainien, son homologue russe et la chancelière allemande autour du chef de l'État français.

Ce retour de la diplomatie dans cette crise majeure qui dure tout de même depuis presque six ans est une bonne nouvelle. Gageons qu'Emmanuel Macron aura plus de chances que François Hollande en 2015, car une résolution de ce conflit pourrait profiter à l'ensemble des parties concernées. Enfin, relancer une normalisation des relations avec la Russie serait un tournant essentiel pour les années à venir selon de nombreux analystes.



## Ouverture du Procès Médiator : retour sur l'un des plus gros scandales sanitaires du XXI<sup>e</sup> siècle

Le 23 septembre dernier s'ouvrait le procès Médiator, du nom d'un médicament commercialisé depuis 1976 et accusé d'être à l'origine d'entre 500 et 1 500 décès et d'avoir porté préjudice à plus de 5 000 personnes. Le laboratoire Servier, à l'origine de la diffusion du médicament, doit répondre d'accusations de « tromperie aggravée » et de « blessures et homicides involontaires », tandis que l'Agence du médicament et certains experts sont accusés d'avoir été payés par le laboratoire afin de garder le silence.

### Une escroquerie médicale

À l'origine, le Médiator est un médicament destiné aux diabétiques en surpoids. Néanmoins, il s'avère qu'il est régulièrement prescrit par les médecins en guise de coupe-faim, c'est-à-dire hors du cadre de son autorisation de mise sur le marché. Or, des milliers de patients ont été victimes des effets indésirables de ce médicament, notamment sur le cœur et les poumons, pouvant aller jusqu'à la mort.

### Un procès et de multiples accusations

On retrouve dans ce procès plusieurs parties civiles. Dans un premier temps, 49 victimes se portent parties civiles pour homicides ou blessures involontaires liés à la prise du médicament. Si ce chiffre

n'est pas aussi élevé qu'il aurait pu l'être, c'est parce que les laboratoires Servier ont acheté le silence de nombreuses victimes qui ont dû signer un protocole de confidentialité.

De plus, certaines des cinq millions de personnes qui ont consommé du Médiator de 1976 à 2009, date de l'éclatement du scandale, se sont constituées en parties civiles (que leur santé ait été altérée ou non par le médicament), car elles s'estiment moralement flouées. D'autres s'estiment financièrement flouées ; c'est le cas des organismes de sécurité sociale et d'assurance qui ont remboursé le médicament sans en connaître les propriétés réelles.

Enfin, un troisième volet de la procé-

sure concerne les liens d'intérêts et trafic d'influence. En effet, ce procès constitue un tournant d'un point de vue juridique, car ce sera la première fois que des liens tissés entre l'industrie pharmaceutique et les décideurs de la santé seront jugés au pénal.

Si l'instruction, pourtant ouverte en 2011, a pris autant de temps c'est en partie à cause de son ampleur et de l'examen au cas par cas de chaque dossier, mais surtout du fait des multiples demandes et recours de la défense auxquels s'ajoute l'ordonnance de renvoi, rendue en 2017. Ce lundi s'est ouvert la première page d'un procès qui s'annonce historique. Le scandale du Médiator est la plus grosse affaire sanitaire depuis l'affaire du sang



contaminé en France. Irène Frachon, à l'origine de la révélation de ce scandale, attend de voir avec ce procès « la faillite des agences, des experts, du monde médical [ainsi que] son aveuglement [et] sa collusion avec les industriels ».

\* Victor Mottin